



Pour vous – chez vous

**AIDE ET SOINS
A DOMICILE**

Suisse

Rapport annuel 2016

Association suisse des services d'aide et de soins à domicile

Esther Lardon
Spitexregion
Stein am Rhein

Barbara Allenspach
Spitex Region Müllheim

Karin Baumann
Spitex Basel

Christina Meyer
Spitex Region Brugg

Andrea Thierstein
Spitex Solothurn

Doris Bacher
Spitex Kanton Zug

Géraldine Broch
Spitex See/Lac

Susanna Stucki
Spitex Obwalden

Gisela Haselbeck
Spitex Uri

Anouk Rochat
CMS d'Echallens

Ulrich Prior
SMZ Oberwallis

Ivan Mancuso
SACD Malcantone-
Vedeggio

35 497
collaboratrices
et collaborateurs

Brigitte Roduner
Spitex Sennwald

Vous ?

Sommaire

Éditorial	3
Préambule	4
Résumé	5
Direction de l'association	6
Représentation d'intérêts	8
Conventions administratives	10
Développement de la branche	12
Qualité/eHealth	14
Formation	16
Communication	18
Marketing	20
Statistique	21
Bilan	24
Compte de résultat	25
Annexe	28
Provenance et affectation des fonds	29
Organes	36
Portrait	39

Nous figurons en bonne position

3 L'Aide et soins à domicile à but non lucratif a renforcé durablement son positionnement en tant qu'interlocutrice pour tout ce qui concerne les soins et la prise en charge ambulatoires en Suisse.



Nous pouvons regarder sur une année couronnée de succès. Le Comité central a renforcé l'engagement de l'ASSASD dans le domaine de la politique. L'effectif du secteur Politique et bases passera de 60 % à 140 % et un conseil politique a été créé avec des représentants parlementaires venant de toutes les régions et de six partis différents. Et le groupe spécialisé Politique a été constitué,

réunissant quatre membres du Comité central, la secrétaire centrale et le responsable du secteur Politique.

Nouvelle image

La nouvelle présentation visuelle au niveau suisse, élaborée au cours d'un long processus, donne une identité claire et une plus grande visibilité à l'association faîtière et aux organisations d'aide et de soins à domicile à but non lucratif qui deviennent ainsi plus facilement reconnaissables.

Changements

En printemps, il y a eu des changements de personnes au secrétariat central: deux membres appréciés du comité de direction Silvia Marti et Isabel Küffer ont démissionné. Depuis juin 2016, Francesca Heiniger dirige le secteur Communication/marketing. Cette spécialiste de la communication, des relations publiques et des médias possède 25 ans d'expérience dans le domaine de la santé et de l'industrie pharmaceutique. Elle a travaillé précédemment comme porte-parole à l'Hôpital de l'Île, puis comme chargée de communication à l'Hôpital Emmental, Burgdorf et Langnau.

Le politologue Patrick Imhof a rejoint l'équipe du Secrétariat central et dirige le secteur Politique et bases depuis août 2016. Auparavant il était responsable du domaine Politique & public affairs de la Ligue suisse contre le cancer. Le Comité central se réjouit de remettre ces deux secteurs d'activité à des personnalités motivées avec d'excellentes compétences professionnelles. Cornelis Kooijman, membre de la direction, responsable du secteur Qualité/eHealth, a été promu secrétaire central adjoint.

Au nom du Comité central, je remercie chaleureusement tous les collaborateurs et collaboratrices du Secrétariat central ainsi que toutes les personnes impliquées dans des projets et des groupes de travail pour leur immense engagement en 2016. Je remercie également sincèrement mes collègues du Comité central et la secrétaire centrale Marianne Pfister pour notre collaboration fructueuse et amicale. J'aimerais aussi remercier nommément Beat Bucheli qui a démissionné du Comité central après huit années d'activités, à notre Assemblée des délégués en mai. En outre, je remercie les présidentes et présidents des associations cantonales pour leur attitude toujours ouverte et la bonne entente générale. J'ai été particulièrement impressionné et très satisfait que les délégués approuvent à l'unanimité l'augmentation de la cotisation de membres. Finalement, j'adresse mes remerciements à tous nos partenaires pour le travail réalisé ensemble dans le domaine des soins et de la prise en charge des personnes âgées. Et surtout un grand merci à nos sponsors, sans leur soutien financier, de nombreuses activités importantes ne pourraient pas se réaliser.

Walter Suter, président de l'ASSASD

Vivre le plus longtemps possible chez soi

4 L'évolution démographique modifie les structures de notre société.



L'espérance de vie s'allonge, les personnes deviennent toujours plus âgées. L'envie de vivre longtemps chez soi avec le plus d'autonomie possible prend elle aussi de l'ampleur. Ces changements se répercutent sur les soins de longue durée, nécessitant la mise en place de nouveaux modèles de prise en charge et de soins spécialisés. L'Aide et soins à domicile à but non lucratif a déjà relevé

ce défi depuis longtemps. Elle développe constamment ses offres afin de répondre ainsi à l'évolution de la demande.

En politique, les débats sur les soins aux personnes âgées et leur financement sont brûlants. Des solutions ne peuvent néanmoins être trouvées qu'en collaboration avec les acteurs concernés. C'est la raison pour laquelle nous participons aux discussions. Conjointement avec d'autres acteurs importants comme la Conférence suisse des directrices et directeurs cantonaux de la santé (CDS), les associations cantonales et des communes, Médecins de famille Suisse, H+, Curaviva et des organisations de patients, nous nous engageons pour proposer des solutions durables, qui répondent aux besoins, focalisées sur nos clients et qu'il est possible de financer à long terme. Dans ce sens, l'interprofessionnalité et la collaboration coordonnée occupent une place très importante. De plus, nous demandons à ce que les activités et les compétences des différents fournisseurs de prestations soient clarifiées.

Nous exigeons en particulier que les conditions-cadre soient définies de manière optimale pour que nos clients continuent de bénéficier de soins et d'accompagnement de qualité et que les organisations d'aide et de soins à domicile puissent travailler en respectant leurs critères professionnels. Notre longue expérience et notre professionnalisme font

de nous un partenaire incontournable et influent dans ces discussions.

Les bonnes pratiques venant de la base s'avèrent très importantes pour soutenir nos interventions. Elles montrent que des solutions sont mises en place dans les régions. A partir de ces expériences réalisées sur le terrain, il est possible de définir le cadre nécessaire pour garantir une bonne prise en charge des personnes âgées au niveau suisse – nous y travaillons quotidiennement, avec engagement et en réseau.

Partout en Suisse, l'Aide et soins à domicile est au service de toutes les générations, des enfants comme des adultes, chaque fois qu'ils nécessitent du soutien et des soins à domicile. Les soins ambulatoires de longue durée restent toutefois, bien sûr, une de nos premières priorités.

Marianne Pfister,
secrétaire centrale de l'ASSASD

Activités principales en 2016

5 Résumé du rapport annuel

Politique

- Le conseil politique réunissant des conseillers nationaux et aux États a été constitué.
- Des négociations dans le domaine de l'AI/AA/AM ont eu lieu.
- Plusieurs réponses à des consultations ont été élaborées.

LAMal

- L'évaluation du financement des soins est en cours. L'ASSASD est membre du groupe d'accompagnement et siège dans l'organe de direction de la Communauté d'intérêts Financement des soins; l'association représente le secteur ambulatoire.

Conventions administratives

- Désormais trois conventions administratives existent avec tarifsuisse sa, le groupe HSC et l'assurance CSS.
- Les soins Inhouse sont réglementés dans les trois conventions de manière uniforme.
- Le nouveau standard XML 4.5 est en vigueur.

Développement de la branche

- Participation à la plateforme Interprofessionnalité; élaboration d'un catalogue de critères de qualité pour des projets interprofessionnels.
- Collaboration dans la mise en œuvre de la stratégie nationale en matière de démence 2014-2019; rédaction d'un rapport avec des recommandations pour les professionnels et les proches.
- L'ASSASD a rédigé un document de base concernant les prestations d'aide et de soutien à domicile.

Formation

- Engagement fort dans différents groupements du système de formation suisse sur le thème de la pénurie de personnel.

- Le concept de cours de base pour aides à domicile a été introduit.
- Des représentants de l'ASSASD participent au développement des examens professionnels supérieurs dans le domaine des soins infirmiers.

Qualité, eHealth

- Les instruments Suisse ont été adaptés aux instruments interRAI.
- Les données de HomeCareData sont désormais ajustées au risque et seront analysées dans le cadre du programme national de recherche PNR 74.
- Prise de position sur le droit d'exécution de la loi fédérale sur le dossier électronique du patient (LDEP) a été fait.

Statistique

- L'Aide et soins à domicile à but non lucratif continue d'être le leader du marché, avec 83 % des clients. Le nombre de personnes prises en charge, d'heures effectuées et d'employés a augmenté.

Communication

- Les décisions concernant la stratégie de marque sont mises en œuvre et la nouvelle marque est définie. Le nouveau logo et un Manuel complet de corporate design ont été élaborés.
- Le briefing pour la nouvelle campagne sur l'image de marque a été réalisé. Six éditions de l'INFO ont paru.
- Six éditions du Magazine Aide et Soins à Domicile ont paru; le magazine a été intégré dans le secteur Communication.

Marketing, sponsoring

- Un nouveau concept de sponsoring a été élaboré.
- Suivi et acquisition de sponsors.

Une association en constante évolution

6 L'Assemblée des délégués a élu un nouveau membre du Comité central, elle a donné le feu vert à la mise en œuvre de la stratégie de marque et a accepté un poste supplémentaire dans le secteur Politique.

C'est avec une grande reconnaissance pour tout le travail fourni que les délégués ont pris congé de Beat Bucheli, au Comité central de 2008 à 2016. Ils ont élu Thierry Müller, secrétaire général de l'Association fribourgeoise d'aide et de soins à domicile, comme nouveau membre du Comité central.

L'engagement de l'ASSASD dans des processus législatifs et concernant des thèmes stratégiques est fortement sollicité en raison du contexte politique dynamique. Le travail de fond fourni par le Secrétariat central augmente en conséquence. L'Assemblée des délégués a reconnu les exigences auxquelles celui-ci doit répondre et lui a accordé une augmentation de 80 % du secteur Politique pour qu'il puisse représenter les intérêts politiques de manière professionnelle.

Ces deux dernières années se sont déroulées sous le signe de la nouvelle stratégie de marque. Le travail intensif qui a été réalisé a porté ses fruits. Les délégués se sont prononcés en faveur de l'introduction d'une marque unique dans toute la Suisse. En outre, ils ont octroyé un crédit de projet pour la nouvelle image et pour la campagne qui sera lancée dans le courant de 2017.

Lors de sa retraite annuelle, le Comité central a examiné les tendances et les défis dans les soins de longue durée. Les personnes souhaitent rester le plus longtemps possible à la maison, un vœu qui peut se réaliser entre autres grâce à l'Aide et soins à domicile. Pour cela, il s'agit de relever des défis importants. En effet, la demande de prestations d'aide et de soins à domicile augmente, les clients veulent une offre élargie de prestations, les soins et la prise en charge se complexifient, de nouveaux modèles de soins voient le jour. En parallèle, la pression monte

en raison de la pénurie de personnel et des lacunes qui se dessinent dans le financement. Les nouvelles tendances en matière de numérisation, les contraintes croissantes dues à l'efficacité et la concurrence sont encore d'autres enjeux auxquels il faut faire face. L'ensemble de l'Aide et soins à domicile à but non lucratif – association faitière, associations cantonales et organisations de base – est appelé quotidiennement à réagir à ces changements et à les intégrer dans les réflexions stratégiques.

Participer à la mise en place de conditions-cadre pour un système de soins optimal, en particulier dans les soins de longue durée, et garantir le financement des prestations demeurent des revendications essentielles pour l'ASSASD.

Marianne Pfister,
secrétaire centrale

Autres activités

- Plusieurs interventions ont été réalisées auprès des organisations ou manifestations suivantes:
- Salon spécialisé du marché de la santé IFAS sur le thème de la collaboration interprofessionnelle.
 - Forum Age et Migration sur le thème du vieillissement et de la santé.
 - 5^e Forum DRG Suisse-Allemagne.
 - Délégation chinoise en visite à l'Office fédéral des assurances sociales.



«Quelque 255 450 clients
sont pris en charge par
l'Aide et soins à domicile
à but non lucratif»

L'action politique reste importante

8 Le travail des services d'aide et de soins à domicile dans les domaines relevant des assurances-invalidité, accident et militaire doit aussi être rémunéré de manière appropriée.

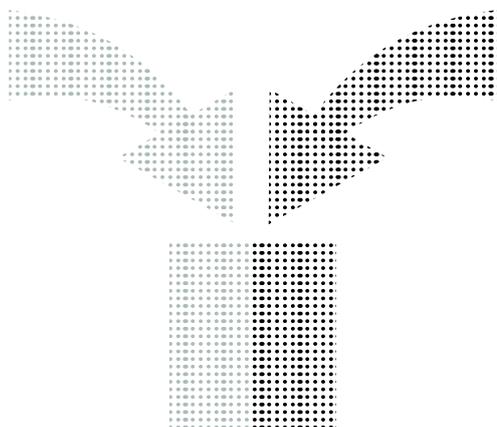
Les services d'aide et de soins à domicile à but non lucratif fournissent également des prestations dans le domaine relevant des assurances-invalidité, accident et militaire (AI/AA/AM). Pendant des années, le consensus a été de rembourser les prestations de soins à domicile en lien avec ces branches d'assurance par analogie à la loi sur l'assurance-maladie (LAMal): l'assurance concernée prenait à sa charge le montant respectif, conformément à l'ordonnance sur les prestations de l'assurance des soins (OPAS). Le financement résiduel était réglé par les cantons et les communes. Depuis peu, ces

derniers estiment que cette pratique est contraire au droit. A leur avis, les AI/AA/AM devraient supporter la totalité des coûts de leurs clients, une position également partagée par des juristes renommés et confirmée par des jurisprudences cantonales. De leur côté, les assurances considèrent que le financement résiduel rémunère surtout des prestations de service public, par exemple l'obligation de prise en charge. Dans leur perspective, ces coûts incombent aux cantons et aux communes.

Remboursement des prestations AI/AA/AM

AI/AA/AM

Cantons et communes



A ce jour, les deux partenaires remboursaient analogue à la pratique de l'assurance maladie.

AI/AA/AM

Cantons et communes



L'Aide et de soins à domicile exige que les assureurs (AI/AA/AM) remboursent les coûts totaux.

«Dans les soins pédiatriques à domicile la situation est particulièrement problématique»

9

Les organisations d'aide et de soins à domicile sont les perdantes dans ce conflit. Lorsqu'une commune ou un canton ne se montre pas arrangeant et persiste dans sa pratique actuelle, les fournisseurs de prestations se retrouvent alors bel et bien avec des factures non remboursées.

Même si les cas AA/AM ne représentent qu'un faible pourcentage de l'ensemble des clients, il suffit d'un cas de prise en charge intensive pour qu'une organisation régionale d'aide et de soins à domicile soit confrontée à des coûts passablement élevés.

Dans le domaine des soins pédiatriques à domicile, la situation s'avère particulièrement problématique: la grande proportion d'enfants invalides nécessitant des soins intensifs induit des risques de découverts considérables. Suite à une pression politique et médiatique, un tarif intermédiaire plus élevé a été adopté par les autorités fédérales fin 2015. Il s'agit d'un pas dans la bonne direction mais qui, malheureusement, ne couvre de loin pas les coûts réels.

L'ASSASD continue de s'impliquer pour que la question de la compétence relative au financement résiduel dans le domaine de l'AI/AA/AM soit clarifiée. En outre, des conventions tarifaires devraient également être conclues avec les assureurs AI/AA/AM.

Nouvelles conventions tarifaires

Dans le domaine de la LAMal, il existe une pratique bien établie depuis des années avec les assureurs-maladie. Pour cette raison, les nouvelles conventions tarifaires doivent s'inspirer des conventions administratives existantes. Les représentants de l'Aide et soins à domicile s'engagent pour que d'éventuels écarts et des prescriptions supplémentaires (par ex. dans le domaine des données à transmettre) se fondent sur des principes légaux et soient examinés sous l'angle de la proportionnalité et de la protection des données.

En 2016, les négociations ont pu être reprises après un entretien de clarification entre les deux

parties chargées des négociations. En dépit de livraisons de données complexes et coûteuses, l'ASSASD garde bon espoir de conclure de nouvelles conventions tarifaires en 2017.

Patrick Imhof,
responsable du secteur Politique et bases

Autres activités

- Prises de position à des consultations sur les projets nationaux suivants:
 - Droit d'exécution de la loi fédérale sur le dossier électronique du patient (LDEP),
 - Initiative parlementaire «Meilleur soutien pour les enfants malades et handicapés qui sont soignés à la maison»,
 - Développement continu de l'assurance-invalidité.
- Accompagnement des interventions parlementaires, par exemple:
 - Egalité juridique entre les organisations d'aide à domicile publiques et privées,
 - Amender le régime de financement des soins.
- Participation au groupe parlementaire Soins.
- Création du conseil politique avec des conseillers et conseillères nationales et aux États.
- Collaboration dans la CI Financement des soins.
- Evaluation du financement des soins; participation au groupe d'accompagnement.
- Révision de la liste des moyens et appareils; participation au groupe d'accompagnement.

Les conventions renégociées et redéfinies

10 **Trois nouvelles conventions administratives ont été conclues au lieu d'une, respectivement avec tarif suisse sa, le groupe HSC (Helsana, Sanitas, CPT) et l'assurance CSS. La charge administrative augmente.**

La convention administrative avec HSC négociée durant l'année précédente a été conclue avec entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2016. La délégation chargée des négociations a également élaboré une convention administrative séparée avec la CSS, cette assurance ayant quitté tarifsuisse sa. Celle-ci sera conclue et entrera en vigueur début 2017. Les nouvelles négociations avec le groupe HSC et la CSS se déroulent de manière très coopérative et pragmatique. La délégation chargée des négociations a veillé à ce que les trois conventions soient en principe identiques et définissent dans la mesure du possible des processus uniformes. Alors qu'auparavant, elle ne devait négocier et gérer qu'une seule convention administrative (avec tarifsuisse sa), l'ASSASD doit maintenant travailler avec trois conventions. Cette réalité ainsi qu'une nouvelle réorganisation au sein de tarifsuisse sa se répercutent sur une augmentation de la charge administrative.

Les soins à domicile Inhouse sont nouvellement réglementés dans toutes les conventions administratives. Désormais, les assureurs-maladie les prennent en charge avec des montants pour soins ambulatoires et n'appliquent plus les tarifs pour les soins stationnaires.

La commission paritaire (CP) n'est plus mentionnée dans les conventions avec HSC et CSS. En cas de litiges, la conciliation a lieu conformément à l'article 89 LAMal.

Échange électronique des données

L'ASSASD a collaboré activement dans le Fachorgan et le Forum Datenaustausch. Elle est impliquée dans le développement des nouveaux standards XML 4.5. Les fournisseurs de logiciel RAI sous licence de l'Aide et soins à domicile ont été informés du nouveau standard XML. Les contacts avec SASIS SA ont été intensifiés de telle sorte qu'en 2017 le développement de l'annonce électronique des besoins pourra être planifié et – espérons-le – concrétisé.

Marianne Pfister,
secrétaire centrale

Autres activités

- Traitement des demandes des membres.



«15,5 millions
d'heures de prestations
sont facturées»

En première ligne, avec de bons réseaux

12 **En tant que pilier du système de santé, l'Aide et soins à domicile à but non lucratif est appelée à faire preuve de souplesse, d'endurance et aussi d'habileté. Elle y arrive grâce à d'importantes coopérations et à sa collaboration dans des groupements aux actions novatrices.**

La plateforme Interprofessionnalité

La plateforme Interprofessionnalité a pour but de valider et de promouvoir des projets interprofessionnels dans les soins ambulatoires de premier recours afin de diffuser des exemples de bonnes pratiques et, ainsi, de promouvoir la collaboration interprofessionnelle.

L'ASSASD s'engage conjointement avec les principaux partenaires des soins ambulatoires de premier recours dans «le groupe de travail Qualité» de la plateforme «Interprofessionnalité». Les spécialistes réunis dans ce groupe de travail ont développé des critères de qualité qui servent à examiner des projets quant à leur interprofessionnalité. A l'aide d'une revue de la littérature et de différents modèles, un catalogue de critères a été élaboré pour deux types de projets: l'un pour les projets de collaboration, l'autre pour des projets de formation interprofessionnelle. Les critères de qualité se trouvent sur www.interprofessionnalite.ch/criteres-de-qualite/.

Stratégie en matière de démence 2014–2019

Sur mandat de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP), l'ASSASD est active dans le groupe de travail «Stratégie nationale en matière de démence» aux côtés de Médecins de famille Suisse (mfe), de l'Association suisse des infirmières et infirmiers (ASI) et de l'Association Spitex privée Suisse (ASPS). Dans un workshop, les représentants des fournisseurs de prestations, de l'administration et de la politique ont examiné les résultats du sondage réalisé en 2015 sur le thème «coordination de prestations pour couvrir le besoin de soins individuel». Ce groupe de travail a élaboré un rapport sur la base des résultats du sondage et du workshop dans lequel il fait des recommandations pour des soins coordonnés. Les réseaux de prise en charge interprofessionnels sont ainsi appelés à se coordonner de façon continue et de manière appropriée aux besoins. La mise en réseau des prestations dans le système de soins est également encouragée, surtout dans les domaines du dépistage précoce, du diagnostic, du traitement, de l'accompagnement et des soins ambulatoires. Ces recommandations servent de base conceptuelle pour des soins ambulatoires coordonnés qui répondent aux besoins des personnes atteintes de démence et de leurs proches.

Ce projet partiel relatif à la coordination fait partie du champ d'action «offres adaptées au besoin» de la stratégie nationale en matière de démence 2014–2019.

Grand soutien par l'Aide et soins à but non lucratif

En total 122 253 personnes en Suisse reçoivent de l'aide pour la gestion de leur vie quotidienne.

Dont 112 299 personnes de la part des organisations d'aide et soins à domicile à but non lucratifs.

13

Un document de base très actuel

Les prestations d'aide et de soutien à domicile de l'Aide et soins à but non lucratif sont soumises régulièrement à des pressions politiques même si elles sont d'une importance capitale pour que les personnes puissent vivre et rester chez elles. Elles sont également essentielles pour l'aide et les soins à domicile. C'est la raison pour laquelle, il est nécessaire d'avoir une attitude claire et un positionnement sans équivoque à ce sujet.

Sur mandat du Comité central, un groupe de travail, spécialement mis sur pied à cet effet, a élaboré un document de base sur la problématique des prestations d'aide et de soutien à domicile dans l'Aide et les soins à domicile à but non lucratif. Les associations cantonales ont été consultées à ce sujet. Le résultat de cette enquête montre que ce thème est d'une grande importance pour les organisations d'aide et de soins à domicile et qu'il existe un réel intérêt à son encontre. Le document élaboré sert de base et d'orientation pour les négociations avec les communes. De cette manière, il est possible d'assurer que les prestations d'aide et de soutien à domicile pourront continuer d'être proposées en quantité suffisante. Le document définitif a été approuvé en septembre par le Comité central; il peut être téléchargé sur le site de l'ASSASD.

Ursula Ledermann Bulti,
responsable du secteur Formation

Esther Bättig,
Cheffe de projet secteur Qualité/eHealth

Dont plus que
54 400 personnes
ont 80 ans ou plus.

www.spitex.ch/Monde-ASD/Des-chiffres-et-des-faits/

Autres activités

- Collaboration au sein du Forum national «Age et migration».
- Table ronde sur le vieillissement et la migration au Forum REIACTIS, à Lausanne.

Développement des instruments RAI

14 Les instruments RAI sont adaptés aux instruments interRAI actuels ce qui permet d'évaluer des éléments semblables selon la même systématique. L'utilisation d'un instrument validé au niveau international et mise en œuvre de façon électronique simplifie l'introduction du dossier électronique du patient.

L'instrument d'évaluation des besoins RAI-HC Suisse, introduit en 2002 dans l'Aide et soins à domicile à but non lucratif et légèrement adapté pour la première fois en 2009, est utilisé aujourd'hui de manière presque généralisée. Il a été décidé conjointement avec le groupe de pilotage RAI de l'ASSASD que dans une prochaine étape les instruments RAI utilisés en Suisse seront adaptés aux instruments interRAI actuels. Cette actualisation concerne aussi l'instrument RAI pour l'évaluation des besoins des personnes souffrant d'une maladie psychique qui n'existe pour le moment qu'en version papier. Les modifications qui seront faites à l'instrument suisse ont été discutées en collaboration avec des infirmières et infirmiers en soins psychiatriques ambulatoires. La manière dont l'instrument actuel de interRAI (interRAI Community Mental Health) peut être repris sur l'ensemble de la Suisse a été définie. L'instrument qui en a résulté a ensuite été traduit et les termes utilisés ont été adaptés à l'usage local des professionnels venant de Suisse romande et du Tessin.

En parallèle, des négociations ont eu lieu avec la maison d'édition américaine responsable de la commercialisation des manuels interRAI ainsi qu'avec interRAI en Amérique du nord. D'importants contacts pour cela ont été noués au printemps 2016 lors de la première conférence internationale World-interRAI à Toronto, au Canada. L'instrument interRAI qui va être utilisé à l'avenir en Suisse a été soumis pour approbation. Les données seront transmises aux fournisseurs de logiciel sous licence dès que interRAI aura donné son accord.

Des données significatives avec HomeCareData

En 2016, l'ASSASD a continué de travailler intensivement à la qualité des données dans HomeCareData. L'usage correct de RAI-HC Suisse a été présenté lors de différents congrès avec les formateurs et de journées d'information sur HomeCareData. En outre, il a été possible de résoudre des difficultés supplémentaires qui avaient surgi lors du transfert automatisé des données.

Une deuxième analyse des données de l'Observatoire suisse de la santé (Obsan) était sur le point d'être terminée fin 2016. La présentation des indicateurs de qualité a été retravaillée sous forme graphique et, pour la première fois, elle a pris en compte le facteur de risque. Les processus pour les demandes externes de données ont été définis en collaboration avec la commission HomeCareData et mis en œuvre pour la première fois. En outre, des principes de base ont été élaborés qui, à partir de 2017, permettront de mettre à disposition des organisations d'aide et de soins à domicile impliquées

«Un bref rapport semestriel avec des exemples d'utilisation de leurs données est disponible»

15

un bref rapport semestriel avec des exemples d'utilisation de leurs données en plus des indicateurs de la qualité.

Une soumission de projet par la Haute école zurichoise des sciences appliquées (ZHAW), l'Institut de médecine sociale et préventive de l'Université de Berne et l'Obsan a été approuvée dans le cadre du programme national de recherche 74 (PNR74).

Au cours des trois prochaines années, les chercheurs vont récolter et analyser les données dans HomeCareData, les mettre en relation avec d'autres données suisses sur la santé et les compléter par des informations recueillies par exemple lors de sondages sur la satisfaction des patients. L'ASSASD collabore à ce projet. Ces travaux serviront de base au développement de HomeCareData et contribueront à la visibilité du rôle important de l'Aide et soins à domicile à but non lucratif dans le système sanitaire suisse.

Le dossier électronique du patient

Le droit d'exécution de la loi sur le dossier électronique du patient (LDEP) a été mis en consultation en 2016. Après les prises de position écrites, les difficultés et des propositions de solution pour le droit d'exécution ont été discutées lors de différents ateliers réunissant les acteurs. L'ASSASD y a présenté les processus d'aide et de soins à domicile définis par la nouvelle loi. C'est un grand avantage pour l'introduction du dossier électronique du patient que la même systématique soit utilisée de manière presque généralisée au sein de l'Aide et soins à domicile pour évaluer les besoins du patient et que beaucoup d'organisations se réfèrent à des classifications de soins internationales pour le développement de la planification des soins. Le DEP est une nouveau-

té importante qui représente un défi de taille pour le système de santé suisse. Jusqu'à présent, l'Aide et soins à domicile s'est très impliquée dans la configuration du DEP et va continuer dans cette direction à l'avenir.

Cornelis Kooijman,
responsable du secteur Qualité/eHealth

Autres activités

- Intensification des échanges avec le projet coRAI dans le canton de Vaud (introduction des instruments interRAI auprès de tous les fournisseurs de prestations).
- Accompagnement de l'introduction électronique du nouveau module d'aide au ménage et environnement du logement.
- Réunions annuelles avec les formateurs et formatrices RAI-HC et les fournisseurs de logiciel RAI sous licence.
- Collaboration dans divers groupes spécialisés dans le eHealth et l'échange électronique des données (eKARUS, Forum et Fachorgan Datenaustausch).
- Présentations lors de congrès sur le eHealth.
- Présentations lors de journées d'information sur HomeCareData organisées par les associations cantonales d'aide et de soins à domicile.

Nouvelles filières de formation requises

16 Le rapport national sur les besoins en effectifs dans les professions de santé 2016 met à nouveau l'accent sur la pénurie de personnel qualifié. De nouvelles filières de formation validées par des examens fédéraux peuvent y remédier.

En 2016, l'ASSASD a poursuivi son engagement visant à contrer le manque de personnel qualifié et s'est investie à différents niveaux de la formation. L'Aide et soins à domicile à but non lucratif a participé activement à l'élaboration du rapport national sur les besoins en effectifs publié par l'OdASanté et la Conférence suisse des directrices et directeurs cantonaux de la santé (CDS) pour assurer que du personnel qualifié sera disponible en nombre suffisant. L'ASSASD veille également à ce que les exigences pertinentes pour notre branche soient intégrées dans les filières de formation, des efforts importants compte tenu de la pénurie de personnel annoncée.

Système de formation

Des représentants de notre association ont participé à différents niveaux au développement des examens professionnels dans le domaine des soins. Des experts infirmiers de différentes organisations de base travaillaient dans quatre sous-groupes spécialisés significatifs pour l'aide et les soins à domicile lors d'élaboration des critères de base pour ces examens. En outre, l'ASSASD a continué d'assurer la vice-présidence du groupe de pilotage «Examens fédéraux dans le domaine des soins». L'élaboration du catalogue des compétences dites «socle commun» a donné lieu à beaucoup de discussions et de négociations. Il s'agit de connaissances professionnelles identiques pour toutes les filières d'examen.

En novembre ont eu lieu les premiers examens professionnels en soins de longue durée et accompagnement après d'intenses travaux préliminaires effectués par la commission qualité compétente

dans laquelle l'ASSASD est représentée. Les professionnels ayant réussi cet examen recevront leur brevet fédéral au printemps 2017.

Préparation de la Journée de formation

À l'avenir, les services d'aide et de soins à domicile prendront en charge un nombre toujours plus élevé de personnes atteintes de démences. La Journée de formation de 2017, intitulée «Démence – un nouveau défi pour les soins à domicile», sera consacrée à ce défi de grande envergure. Les points suivants seront abordés: utilisation des moyens techniques et numériques, collaboration interprofessionnelle et l'implication des proches dans les soins aux personnes atteintes de démence.

Ursula Ledermann Bulti,
responsable du secteur Formation

Autres activités

- Collaboration à plusieurs niveaux d'OdASanté.
- Prises de position aux consultations d'OdASanté, du SEFRI et de l'OFSP.
- Membre de la commission d'assurance qualité pour l'examen professionnel de coordinatrice médicale.
- Contrôle de qualité des cours de base pour aides à domicile.
- Exposé lors d'une manifestation de la FSAS sur la pénurie de personnel qualifié de santé.



«572 organisations
d'aide et de soins
à domicile existent
partout en Suisse»

Une marque unique pour toute la Suisse

18 L'Aide et soins à domicile à but non lucratif a modernisé sa présentation visuelle. Pour la première fois, elle apparaît avec une marque unique. Son logo retravaillé résulte du changement d'image qui modernise et réinterprète la marque visuelle connue de l'Aide et soins à domicile.

L'agence Life Science Communication (LSC), spécialisée dans l'image de marque d'organisations, a organisé des sondages, des analyses et des workshops dans le cadre d'un processus stratégique complet. Il s'est avéré qu'en Suisse alémanique, le degré de notoriété de la marque «Spitex» est très élevé et que celle-ci doit être maintenue. En Suisse romande par contre, la marque «Spitex» est inexistante, mais chaque canton dispose d'une marque forte et bien établie avec son nom spécifique et sa propre présentation visuelle indépendante.

La nouvelle marque unique pour toute la Suisse représente l'élément commun à toutes les organisations d'aide et de soins à domicile à but non lucratif tout en respectant les particularités romandes. Des solutions avec des logos doubles sont prévues en partie.

En outre, l'analyse a montré que le paysage de l'aide et des soins à domicile est en profonde mutation. Un nombre toujours plus grand d'entreprises privées utilisent une présentation similaire à celle de l'Aide et soins à domicile à but non lucratif. Des coopérations mais aussi des délimitations deviennent ainsi de plus en plus importantes et doivent être perçues par les groupes cibles.

Le groupe de travail chargé de la stratégie de marque qui a réuni des représentants des associations cantonales et des organisations de base a été étroitement impliqué dans tout le processus de création d'une nouvelle image de marque.

La nouvelle marque:

- donne une identité claire à l'association;
- assure un degré élevé de reconnaissance;
- renforce l'association comme leader du marché;
- permet un positionnement clair avec un impact en interne et vers l'extérieur;
- permet aux organisations membres de conserver leur propre visibilité régionale.

Le slogan «Pour vous – chez vous» (en allemand «Überall für alle») résulte d'un processus de consultation auquel a participé activement le groupe de résonance Stratégie de la marque. Le mandat consistait à remplacer le slogan actuel «Aide et soins à domicile pour tous» par une formule plus globale. Les quatre caractéristiques uniques (unique selling propositions [USP]) suivantes de l'Aide et soins à domicile à but non lucratif ont été ainsi définies:

- fait partie du système de soins de base et est accessible à tous, aussi pour des interventions brèves,
- est représentée partout en Suisse au niveau local et est proche des clients,
- est d'utilité publique, n'est pas axée vers le profit et assume une responsabilité sociale,
- offre une solution complète aux clients et aux personnes de référence grâce à ses activités de coordination.

«Le logo retravaillé résulte du changement d'image»

19



Deux ans à disposition

Les associations cantonales et les organisations de base sont priées de remplacer le logo dans toutes leurs applications d'ici à fin 2018. Cela concerne en particulier les imprimés, le papier à lettres, les plaques de porte, les vêtements de travail, les véhicules (vélos, vélos électriques, voitures). L'ASSASD met à disposition les maquettes d'utilisation, les données du logo et le Manuel CD.

Un crédit pour le projet de la nouvelle campagne sur l'image corporative a été accordé par l'assemblée des délégués afin d'introduire la nouvelle marque. Cette nouvelle campagne remplacera la campagne publicitaire et visuelle actuelle, utilisée depuis 2011.

Francesca Heiniger,
responsable du secteur Communication/Marketing

Autres activités

- Travail auprès des médias: envois de communiqués de presse.
- Journée nationale Aide et soins à domicile célébrée le 3 septembre 2016 sur le thème des prestations spécialisées: travail auprès des médias, news sur le site, article dans le Magazine Aide et Soins à Domicile.
- Communication interne à l'association: six éditions de la Newsletter INFO envoyées à toutes les associations cantonales.
- Protection de la marque: surveillance des demandes et des enregistrements de marques, interventions en cas d'utilisation abusive du logo.
- Six éditions du Magazine Aide et Soins à Domicile; intégration du magazine dans le secteur Communication; intégration de la présentation du magazine sur Internet sur le site de l'ASSASD.

L'engagement en faveur des personnes

20

La responsabilité sociale organisationnelle devient toujours plus importante pour les entreprises. Le concept de sponsoring a été entièrement retravaillé et offre des prestations attrayantes aux partenaires.

L'ASSASD est l'entreprise leader de services pour les soins professionnels à la maison. Elle propose une large gamme de prestations de haute qualité qui répondent aux besoins et au principe d'économicité. En tête du marché au niveau national, l'Aide et soins à domicile à but non lucratif jouit d'une excellente réputation au sein de la population et dans le monde politique et offre à ses partenaires et sponsors des valeurs qualitatives et quantitatives. Les clients et les collaborateurs profitent également de cette coopération.

Rester le plus longtemps possible à la maison – c'est le souhait de nous tous. La mission de l'Aide et soins à domicile est d'exaucer ce vœu. Grâce à leur précieux engagement, les partenaires de l'ASSASD y contribuent de manière importante. De cette manière, ils soutiennent et aident quotidiennement les clients de l'Aide et soins à domicile.

Le nouveau concept de sponsoring prévoit désormais des partenariats dans trois catégories: partenaire premium, partenaire et preferred provider. De plus, les partenaires de l'ASSASD profitent également de l'introduction de la nouvelle marque unique sur l'ensemble de la Suisse (à partir de 2017). L'ASSASD se réjouit de poursuivre cette collaboration fondée sur la confiance.

Partenaires de sponsoring en 2016:

- Cosanum SA (logicien au service de la santé)
- IBA (matériel et meubles de bureau)
- Rigert SA (montes-escaliers et élévateurs)
- Swisscom (conditions préférentielles pour téléphone portable et numéro de téléphone unique)
- Traitafina SA (service de livraison de repas à domicile)

- Smith & Nephew SA
- webways sa (site de l'Aide et soins à domicile/ portail des offres d'emploi)
- Adecco (service de placement pour le personnel)

Le partenariat avec Smith & Nephew SA s'est terminé à la fin 2016. Un grand merci à cette entreprise pour son partenariat et son soutien durant de longues années.

Les preferred partners en 2016:

- Citroën
- Emil Frey (Mitsubishi, Subaru, Suzuki, Toyota)
- Fiat
- Opel
- Renault
- Smart

La plupart de ces entreprises offrent des conditions préférentielles attrayantes aux organisations d'aide et de soins à domicile.

Des informations détaillées se trouvent sur www.aide-soins-domicile.ch.

Marianne Pfister,
secrétaire centrale

Acteur décisif dans les soins de longue durée

21

La tendance s'est confirmée en 2015: davantage de personnes ont fait appel aux prestations ambulatoires, surtout dans les soins de longue durée.

En novembre 2016, l'Office fédéral de la statistique (OFS) a publié la statistique de l'aide et des soins à domicile pour 2015. Comme l'année précédente, les parts de marché ont peu changé: l'Aide et soins à domicile à but non lucratif prend en charge 83 % des clients (infirmières et infirmiers indépendants: 9 %, organisations à but commercial: 8 %). Par contre, le nombre des personnes prises en charge (+14,7 %) et le nombre des heures effectuées (+5,1 %) ont augmenté par rapport à 2014. Il est frappant de constater que les prestations des entreprises à but commercial ont augmenté de manière disproportionnée dans les domaines de l'aide au ménage et de l'accompagnement social (+25 % clients, +56 % heures).

En raison de l'obligation de prise en charge, il existe aussi des différences importantes entre les organisations à but non lucratif et les entreprises commerciales axées sur le profit. Pour les premières, le nombre d'heures par client dans le domaine des soins de longue durée s'élève à 52 heures (en 2014: 55 heures). Par contre, les heures effectuées par les deuxièmes sont restées élevées avec 105 heures, comme en 2014. De plus, l'augmentation de leurs interventions dans le domaine de l'aide au ménage et de l'accompagnement social a été conséquente (172 heures par client en 2015, contre 142 en 2014). Dans ce domaine, les services d'aide et soins à domicile à but non lucratif présentent une valeur constante de 39 heures par client. Ces chiffres indiquent qu'ils assurent également les interventions brèves, moins intéressantes en terme économique.

L'Aide et soins à domicile à but non lucratif emploie 35 500 personnes (16 500 temps plein). Il est intéressant de noter une augmentation de presque 7 % du personnel infirmier diplômé. Les infirmières et infirmiers constituent le groupe professionnel

le plus nombreux au sein de l'Aide et soins à domicile à but non lucratif. Calculé en temps plein, ils représentent plus de 32 % des effectifs (22 % dans les entreprises à but commercial). 25 % des collaborateurs de toutes les organisations d'aide et de soins à domicile ont une formation professionnelle initiale. Il s'agit en grande majorité d'assistantes en soins et santé communautaire (ASSC). Ce taux est stable depuis 2011 dans l'Aide et soins à domicile à but non lucratif. Les collaborateurs ayant suivi un cours sur les soins et l'accompagnement ou qui n'ont pas de formation spécifique s'élèvent à 30 % (42 % dans les entreprises commerciales). Là aussi, les chiffres sont stables.

Le taux d'engagement moyen s'élève à 46 %, ce qui favorise des modèles de travail souple.

Patrick Imhof,
responsable du secteur Politique et bases

Autres activités

- Collaboration au sein du groupe d'experts «statistiques» de l'OFS.

Lorsque l'escalier devient un ascenseur

Qui ne voudrait pas vieillir dans sa propre maison et demeurer indépendant et mobile? Dans la troisième étape de la vie, l'escalier – juste en interne – devient souvent un obstacle. Mais ce n'est pas une raison pour abandonner ses murs familiaux.

Un monte-escalier améliore remarquablement la qualité de vie et contribue à prolonger la période d'autonomie de manière significative.

De plus, l'installation, le fonctionnement et l'entretien sont simples et directs.



Bénéfique et abordable

Un exemple: il y a quelques mois, Rigert SA a installé un monte-escalier pour M. Mueller. Une arthrose sévère avait fait s'écrouler son monde. Le genou de M. Mueller a dû être remplacé par une prothèse partielle. Maintenant, il est de retour à la maison, indépendant et en sécurité grâce à son monte-escalier.



Rigert SA · Monte-escaliers · ZI La Vulpillère 61b · 1070 Puidoux VD
Tél 021 793 18 56 · info@rigert.ch · www.rigert.ch

COSaFULLSERVICE

SOLUTIONS INDIVIDUALISÉES POUR SPITEX



COSaSINGLE SOURCING

Achats d'article à l'externe



COSaDIGITAL

Technologie d'information



COSaLOG

Logistique optimisé et adapté au besoins du clients



COSaIMPULS

Formation pour les clients

Prise de contact: cosanum.ch/cosafullservice-fr



Bureau et plus

Tout pour le bureau – iba sa, le partenaire pour la clientèle d'affaires

Vos souhaits sont pour nous une priorité et nous vous soutenons avec nos services pour l'optimisation de vos processus d'achat et la réduction des coûts.

Outre le matériel de bureau, iba sa vous propose aussi une série de prestations supplémentaires et se tient à votre disposition comme interlocuteur compétent.



Matériel de bureau

Plus de 8000 articles d'usage quotidien sont disponibles pour vous en stock à des conditions spéciales.



Aménagement de bureaux

Conseil, planification, visualisation et montage – pour des postes de travail individuels, des salles de réunion ou des ensembles complets de bureaux.



Imprimés commerciaux et articles publicitaires

Nous nous chargeons de tout le nécessaire pour vous – de l'approvisionnement à la livraison, en passant par le contrôle qualité et l'entreposage.



Appareils d'impression et fournitures

Appareils multifonctions, imprimantes et copieurs – nous vous aidons à optimiser votre parc d'appareils et assurons le réapprovisionnement à temps en encre et en toner.

Bilan

au 31.12.2016

24

ACTIFS	31. 12. 2016		Exercice précédent	
	CHF	%	CHF	%
Liquidités	1 294 625.78		1 148 288.31	
Créances résultant de livraisons et de prestations	9 712.33		17 553.70	
Réserves littérature spécialisée	1.00		1.00	
Comptes de régularisation	46 752.35		82 532.52	
Projets commencés OFAS	13 187.80		0.00	
Actif circulant	1 364 279.26	99,0	1 248 375.53	98,7
Immobilisations corporelles meubles	13 601.00		16 720.00	
Actif immobilisé	13 601.00	1,0	16 720.00	1,3
Actif	1 377 880.26	100,0	1 265 095.53	100,0

PASSIFS	31. 12. 2016		Exercice précédent	
	CHF	%	CHF	%
Dettes résultant de livraisons et de prestations	192 055.67		108 732.35	
Comptes de régularisation	150 053.54		144 859.08	
Fonds étrangers à court terme	342 109.21	24,8	253 591.43	20,0
Provision RAI-HC	35 000.00		35 000.00	
Provision Financement des soins	105 000.00		105 000.00	
Provision Infrastructure IT	20 000.00		0.00	
Fonds étrangers à long terme	160 000.00	11,6	140 000.00	11,1
Fonds étrangers	502 109.21	36,4	393 591.43	31,1
Fonds Projets et séminaires	180 000.00		180 000.00	
Fonds Magazine Aide et Soins à Domicile	67 355.11		67 355.11	
Capital libre	624 148.99		631 371.71	
Perte de l'exercice / bénéfice de l'exercice	4 266.95		-7 222.72	
Capital d'organisation	875 771.05	63,6	871 504.10	68,9
Passifs	1 377 880.26	100,0	1 265 095.53	100,0

Compte de résultat

au 31.12.2016

PRODUITS	2016	Exercice précédent	Budget	Budget
	CHF	CHF	2016	2017
Produits du sponsoring / publicité	473 293.26	448 513.08	547 800.00	481 110.00
Produits des ventes	101 220.03	98 435.09	110 700.00	151 400.00
Taxe sur la valeur ajoutée	-36 899.60	-22 568.45	-6 090.00	-35 600.00
Produits d'exploitation résultant de livraisons et prestations	537 613.69	524 379.72	652 410.00	596 910.00
Contribution AVS	1 100 000.00	1 100 000.00	1 100 000.00	1 155 000.00
Contribution AVS Projets	13 187.80	0.00	7 500.00	0.00
Contribution AVS cours pour aide à domicile	85 380.00	86 310.00	120 000.00	120 000.00
Contribution Confédération / canton	23 268.90	30 095.75	0.00	0.00
Cotisations de membres	477 318.90	478 766.20	476 000.00	545 000.00
Contribution Association faitière pour Magazine Aide et Soins à Domicile	45 000.00	45 000.00	45 000.00	45 000.00
Contributions Contrat d'administration	89 000.00	65 500.00	60 000.00	80 000.00
Dons	7 240.00	3 738.55	0.00	0.00
Contributions Pouvoirs publics / autres produits	1 840 395.60	1 809 410.50	1 808 500.00	1 945 000.00
Produit net des livraisons et des prestations	2 378 009.29	2 333 790.22	2 460 910.00	2 541 910.00

	31. 12. 2016	Exercice précédent
	CHF	CHF
Dissolution nette de réserves latentes	0.00	90 000.00
Dettes résultant d'opérations de leasing avec une durée de vie résiduelle de plus de 12 mois		
Contrat de bail ferme pour l'immeuble de bureaux jusqu'au 30. 6. 2018	89 460.00	149 100.00
Dettes envers des institutions de prévoyance	37 322.00	37 929.65

Explications relatives aux positions exceptionnelles, uniques ou hors période du compte de résultat.
Le produit exceptionnel est dû à la redistribution de la taxe sur le CO₂ de l'AVS.

	31. 12. 2016	Exercice précédent
	CHF	CHF
Constitution de provision Infrastructure IT	20 000.00	0.00

Compte de résultat

au 31.12.2016

CHARGES	2016	Exercice précédent	Budget	Budget
	CHF	CHF	2016	2017
Salaires	1 028 315.80	1 074 032.55	1 031 000.00	1 187 570.00
Prestations sociales	186 851.55	186 236.85	185 000.00	213 000.00
Conseil spécialisé	643 473.55	652 391.20	736 400.00	608 200.00
Autres frais de personnel	41 934.50	49 790.30	48 000.00	38 000.00
Charges de personnel	1 900 575.40	1 962 450.90	2 000 400.00	2 046 770.00
Entretien / réparation / remplacement	6 374.23	5 781.75	6 500.00	8 000.00
Charges locatives / frais accessoires	80 830.40	84 964.65	78 700.00	85 000.00
Charges administratives	41 942.86	46 519.60	35 400.00	42 200.00
Frais	57 566.95	75 114.05	71 950.00	78 610.00
Informatique	32 676.35	59 392.90	24 200.00	47 000.00
Publicité et relations publiques	224 662.50	214 659.85	230 500.00	247 380.00
Autres charges d'exploitation	3 603.55	3 559.49	8 410.00	2 960.00
Autres charges d'exploitation	447 656.84	489 992.29	455 660.00	511 150.00
Amortissements	6 866.60	8 630.00	26 000.00	22 300.00
Amortissements sur l'actif immobilisé	6 866.60	8 630.00	26 000.00	22 300.00
Total charges d'exploitation	2 355 098.84	2 461 073.19	2 482 060.00	2 580 220.00
Résultat d'exploitation	22 910.45	-127 282.97	-21 150.00	-38 310.00
Intérêts du capital	584.02	1 247.97	2 000.00	1 000.00
Résultat financier	584.02	1 247.97	2 000.00	1 000.00
Résultat ordinaire	23 494.47	-126 035.00	-19 150.00	-37 310.00
Produits exceptionnels	775.30	671.80	0.00	0.00
Charges exceptionnelles	-2.82	-9 859.52	0.00	0.00
Résultat extraordinaire	772.48	-9 187.72	0.00	0.00
Résultat avant modification des provisions / fonds	24 266.95	-135 222.72	-19 150.00	-37 310.00
Dissolution des provisions	0.00	90 000.00	29 500.00	0.00
Provision	-20 000.00	0.00	0.00	0.00
Prélèvement sur les fonds Projets et séminaires	0.00	15 000.00	0.00	0.00
Prélèvement sur les fonds Magazine Aide et Soins à Domicile	0.00	23 000.00	0.00	0.00
Perte de l'exercice / bénéfice de l'exercice	4 266.95	-7 222.72	10 350.00	-37 310.00

Les résultats du Magazine sont désormais présentés séparément dans l'annexe.

Compte de résultat

Magazine ASD

au 31.12.2016

27

PRODUITS	2016	Exercice précédent	Budget	Budget
	CHF	CHF	2016	2017
Produits d'exploitation	219 666.25	225 949.13	343 400.00	228 000.00
Subventions / contributions	164 459.00	166 459.00	166 500.00	164 500.00
Produit net des livraisons et des prestations	384 125.25	392 408.13	509 900.00	392 500.00
Charges de personnel	296 722.15	320 960.05	422 500.00	307 450.00
Autres charges d'exploitation	99 409.25	103 338.80	87 400.00	117 400.00
Total charges d'exploitation	396 131.40	424 298.85	509 900.00	424 850.00
Résultat d'exploitation	-12 006.15	-31 890.72	0.00	-32 350.00
Résultat financier	0.00	0.00	0.00	0.00
Résultat avant modification des fonds	-12 006.15	-31 890.72	0.00	-32 350.00
Financement par le biais des fonds Magazine ASD	0.00	23 000.00	0.00	0.00
Financement complémentaire du Magazine via l'association	-12 006.15	-8 890.72	0.00	-32 350.00

Fonds «Magazine Aide et Soins à Domicile»

Date	Affectation	Apports	Solde
	CHF	CHF	CHF
2015			
01.01.15 Solde			90 355.11
31.12.15 Prélèvement sur les fonds pour l'app	-23 000.00	0.00	67 355.11
31.12.15 Total	-23 000.00	0.00	67 355.11
2016			
01.01.16 Solde			67 355.11
31.12.16 Prélèvement sur les fonds pour l'app	0.00	0.00	67 355.11
31.12.16 Total	0.00	0.00	67 355.11

Un bilan annuel réjouissant

L'Association suisse des services d'aide et de soins à domicile clôt l'année de manière très satisfaisante. L'intégration du Magazine Aide et Soins à Domicile a réussi.

28

Comptes de résultat de l'association

Le Magazine Aide et Soins à Domicile est intégré dans les comptes annuels de l'association mais il est présenté séparément dans une annexe. Le produit net provenant de livraisons et de prestations s'élève à 2 378 009 francs et les frais d'exploitation à 2 355 099 francs. Après la prise en compte du résultat financier et du résultat extraordinaire, le résultat final présente un gain de 24 267 francs avant la déduction de réserves. Des réserves s'élevant à 20 000 francs ont été constituées pour l'infrastructure informatique. Après déduction des réserves, les comptes annuels 2016 se soldent par un excédent de revenus s'élevant à 4 267 francs.

Comptes de résultat séparé pour le Magazine Aide et Soins à Domicile

Le produit net provenant de livraisons et de prestations s'élève à 384 125 francs et les frais d'exploitation à 396 131 francs. Les comptes du Magazine Aide et Soins à Domicile se soldent ainsi par un déficit de 12 006 francs. 12 006 francs sont financés par le biais de l'association.

Bilan

Aucune réserve ni aucun fonds n'a été dissout en 2016. Une réserve de 20 000 francs a été constituée pour l'infrastructure informatique. Cette réserve sera dissoute en 2017.

Annexe

Raison sociale, forme juridique et siège

Sous le nom d'«Association suisse des services d'aide et de soins à domicile» est constituée une association selon l'art. 66 ss du Code civil suisse ayant son siège à Berne, numéro IDE CHE-108.308.399.

Principes généraux de la comptabilité et de la présentation des comptes

Les présents comptes annuels ont été établis conformément aux prescriptions de la législation suisse, notamment des articles consacrés à la comptabilité commerciale et à la présentation des comptes du Code des obligations (art. 957 à 962).

Principes comptables et principes d'évaluation

Le principe des coûts d'acquisition ou de production s'applique de façon générale aux comptes annuels.

L'actif circulant est évalué à la valeur d'acquisition ou à la valeur vénale moins élevée. Les immobilisations corporelles sont comptabilisées aux valeurs d'acquisition moins les amortissements nécessaires.

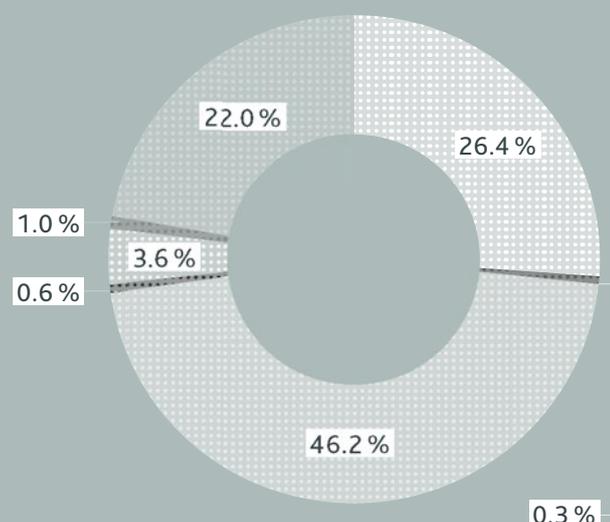
Les principes appliqués sont conformes à la loi. Il n'y a pas eu de droits d'option et aucune décision discrétionnaire ayant des conséquences significatives sur l'établissement des présents comptes annuels n'a été prise. Il n'y a en outre aucune particularité concernant l'établissement du bilan, qui nécessiterait une présentation séparée.

Nombre de collaborateurs

Le nombre d'emplois à temps plein est supérieur à 10 dans une moyenne annuelle, mais inférieur à 50.

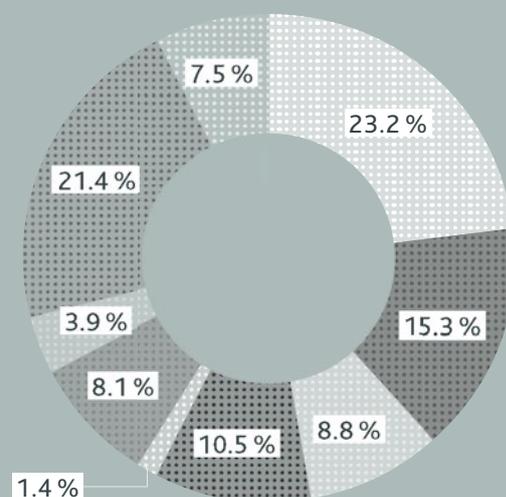
Provenance des fonds

	CHF	%
Sponsoring / publicité / ventes	627 386	26,4
Intérêts du capital / dons	7 824	0,3
Subvention AVS	1 100 000	46,2
Subvention AVS Projets	13 188	0,6
Subvention AVS cours aides à domicile	85 380	3,6
Cotisations Confédération / canton	23 269	1,0
Cotisations de membres	522 319	22,0
Total	2 379 366	100,0



Affectation des fonds

	CHF	%
Direction de l'association / représentation d'intérêts	545 402	23,2
Communication / marketing	360 654	15,3
Qualité	206 175	8,8
Formation	247 865	10,5
Produits / prestations	33 044	1,4
RAI-Home-Care	189 920	8,1
AVS cours pour aides à domicile	92 693	3,9
Magazine ASD	503 621	21,4
Projets	175 724	7,5
Total	2 355 099	100,0





Profitez de la vie sans contraintes – grâce à l'appel d'urgence Swisscom

Avec SmartLife Care, la solution d'appel d'urgence de Swisscom, vous profitez de votre indépendance – et recevez immédiatement de l'aide en cas de besoin, 24h/24. Egalement disponible avec la localisation par GPS pour vos déplacements.



swisscom



reddot design award
winner 2017

Vous trouverez plus d'informations sur Swisscom SmartLife Care en appelant notre numéro gratuit 0800 84 37 27 ou sur www.swisscom.ch/smartlifecare

Vous voulez créer un impact? Nous vous aidons à atteindre votre objectif!



Nous vous soutenons dans la résolution de toutes vos questions relatives à la gestion | www.bvmberatung.net

BVM
de bon conseil

SUBARU XV 4x4.

- De 1,6 litre (114 ch) à 2,0 litres (150 ch).
- SUV compact suréquipé avec 22 cm de garde au sol.
- Aussi avec boîte automatique Lineartronic (mode manuel 6 vitesses et palettes au volant).
- Aussi avec moteur SUBARU BOXER DIESEL (2,0 litres, 147 ch).
- Système audio haut de gamme.
- Un maximum de plaisir 4x4 pour un minimum d'argent.

Chez Subaru, les collaboratrices, collaborateurs et organisations de services d'aide et de soins à domicile bénéficient de conditions spéciales.



LA MARQUE 4x4 DES SUISSES

subaru.ch SUBARU Suisse SA, 5745 Safenwil, tél. 062 788 89 00. Concessionnaires Subaru: env. 200. multilease.ch

 **SUBARU**
Confidence in Motion

Laboratoires

Patients

Hôpitaux

Aide et soins
à domicile

Assureurs

Cantons

Thérapeutes

Pharmacies

Médecins

Nous sommes le trait d'union.

Le réseau MediData permet un échange efficace des informations et optimise les processus dans le domaine de la santé publique. Venez découvrir ses avantages. Nous vous les présentons sur www.medidata.ch ou à l'occasion d'un entretien personnel. Contactez-nous facilement et sans engagement sur www.medidata.ch/callback.

Pour en savoir plus www.medidata.ch

MediData

Pour une évolution saine.

IGNISSANT!

NEW SUZUKI IGNIS – LE PREMIER MICRO SUV

DES **Fr. 14 990.-*** ou à partir de **Fr. 112.-/mois**

7 INNOVATIONS DANS LA CLASSE DES MICRO SUV:

- Système d'assistance intelligent Dual Camera Break Support, y compris assistance de franchissement de ligne et système d'alerte de zigzags
- Technologie 4 x 4 avec ALLGRIP
- Écran tactile multifonction avec système de navigation, caméra de recul et intégration de smartphone (Apple CarPlay, Android Auto, MirrorLink)
- Coffre d'une capacité maximale de 514 litres
- Basse consommation (4.31/100 km; 97 g CO₂/km) grâce au Smart Hybrid Vehicle System (SHVS)
- 5 étoiles (meilleure note) lors des tests de collisions EURO NCAP
- Excellent rapport qualité/prix



PREMIERE
PRIX NET NET
nouveauté pour tous les modèles

METZGER ROTHMANN BURGE

SUZUKI
NEW HIT-
LEASING

Votre revendeur officiel Suzuki se fera un plaisir de vous soumettre une offre de leasing individuelle adaptée à vos besoins pour la Suzuki de votre choix. **Conditions de leasing:** durée 48 mois, 10 000 km par an, taux d'intérêt annuel effectif de 3.97%, assurance tous risques obligatoire, acompte spécial: obligatoire, acompte spécial: 30% du prix de vente net, caution: 5% du prix de vente net, au minimum Fr. 1 000.-. La durée et le kilométrage sont variables et peuvent être adaptés à vos besoins personnels. Financement et leasing: www.multilease.ch. **Tous les prix sont des recommandations sans engagement, TVA comprise.** *New Ignis Unico, boîte manuelle à 5 vitesses, 5 portes, Fr. 14 990.-, consommation de carburant normalisée: 4.6l/100km, catégorie de rendement énergétique: E, émissions de CO₂: 104g/km; émissions de CO₂ en raison de la mise à disposition du carburant et/ou du courant électrique: 23g/km; **photo:** New Ignis Compact Top 4x4, boîte manuelle à 5 rapports, 5 portes, Fr. 19 990.-, Exterior Kit Fr. 390.-, consommation de carburant normalisée: 5.0l/100km, catégorie de rendement énergétique: F, émissions de CO₂: 114g/km; émissions de CO₂ en raison de la mise à disposition du carburant et/ou du courant électrique: 25g/km; valeur moyenne des émissions de CO₂ de tous les modèles de voiture immatriculés en Suisse: 134g/km.

Le N°1 des compactes



Way of Life!

www.suzuki.ch

Publicare – un accès aisé aux produits médicaux.



*Appelez-nous,
nous sommes là pour
vous aider –
056 484 15 00.*

Notre offre de services sans précédent – vos avantages de taille

- Un choix de qualité pour une solution personnalisée: votre produit éprouvé, notre accès exemplaire.
- Nous vous livrons vos consommables et tous les dispositifs médicaux, et même au domicile de vos clients.
- Nous réduisons votre charge administrative. Car nous sommes à vos côtés, sans nous limiter à un rôle de fournisseur.

Nous livrons des dispositifs médicaux, que ce soit pour le traitement de l'incontinence, l'appareillage d'une stomie ou d'une trachéotomie, ou encore pour le traitement des plaies.

Simple. Discret. Éprouvé.

● ● ● **publicare**

Publicare AG | Vorderer Böde 9 | 5452 Oberrohrdorf
Téléphone 056 484 15 00 | www.publicare.ch



shp

Concepts de prévoyance réfléchis

Nous insufflons de la vie à votre prévoyance.

Spécialiste des besoins en prévoyance pour le secteur de la santé en Suisse, la SHP propose également aux entreprises individuelles, comme aux institutions comptant jusqu'à plusieurs centaines d'employés, des formules de prévoyance intelligentes, séduisantes, à bon prix.

Souhaitez-vous optimiser votre prévoyance professionnelle?

N'hésitez pas à nous contacter pour une consultation gratuite, sans engagement de votre part.

Caisse de Pensions SHP, Kronenplatz 1, 8953 Dietikon 1, Tél. 044 268 90 60, www.pkshp.ch

MEDI SERVICE
Votre pharmacie spécialisée



**Essayez maintenant:
envoyez l'ordonnance,
recevez les médicaments
par la poste et faites
des économies.**

Tél. 0848 40 80 40 · www.mediservice.ch

Offre spéciale pour les organisations d'aide et de soins à domicile

Offre exclusive Business car sharing pour les organisations d'aide et de soins à domicile*



Un abonnement Mobility vous donne accès à **2'950 véhicules** sur **1'500 emplacements** répartis dans toute la Suisse. Du deux places à la camionnette, le choix est vaste. Vous trouverez sans peine celui qui vous convient.

Plus d'info

www.mobility.ch/clients_business

* Angebot gültig bis 31.12.2017

www.mobility.ch
Centrale de services 24h/24 0848 824 812

mobility
car sharing



TOYOTA

ALWAYS A
BETTER WAY

TOYOTA

AYGO

DÈS CHF 10'070.-* SEULEMENT



ESSAYEZ-LA!

TOYOTA.CH

Aygo x, 1.0 M/T, 3 portes, 51 kW (69 ch), CHF 12'300.- déduction faite du rabais spécial soins à domicile de 10% = CHF 11'070.- TVA incl., Ø cons. 4,1 l/100 km, CO₂ 95 g/km, émissions de CO₂ produites par le carburant et/ou l'énergie électrique: 21 g/km. Rend. éner. C. Véhicule illustré: Aygo Trend, 1.0 M/T, 5 portes, 51 kW (69 ch), CHF 15'800.- déduction faite du rabais spécial soins à domicile de 10% = CHF 14'220.- TVA incl., Ø cons. 4,1 l/100 km, CO₂ 95 g/km. Emissions de CO₂ produites par le carburant et/ou l'énergie électrique: 21 g/km, rend. éner. C. Ø des émissions de CO₂ de tous les modèles de véhicules immatriculés en Suisse: 134 g/km. Le rabais spécial soins à domicile de 10% peut être cumulé avec d'autres primes. Veuillez vous adresser à votre partenaire Toyota. NON cumulable avec les primes contractuelles en vigueur et les modèles spéciaux «50 Years Edition». Super leasing à partir de 0,9% sur 24 mois (valable dès le 1.5.17 jusqu'à révocation). Le visuel présente des options avec supplément.

Organes de l'association

36

Comité central

Walter Suter	Président, Représentation d'intérêts/Finances	Hünenberg
Rahel Gmür	Vice-présidente, Formation	Berne
Peter Mosimann	Vice-président, Conventions avec les assureurs	Carouge
Claudia Aufderreggen		Liestal
Gabriele Balestra		Gordola
Thierry Müller		Fribourg
Lorenz Hess	Représentation d'intérêts	Stettlen
Sibylle Ochsner		Galgenen
Prof. Dr. Alain Pécoud	RAI-HC/Qualité	Pully
Erich Pfäffli	eHealth	Turbenthal
Gabriela Winkler	Communication/Marketing	Oberglatt

Secrétariat central

Marianne Pfister	Secrétaire centrale	90 %
Esther Bättig	Cheffe de projet Qualité/eHealth	80 %
Nicole Dana-Classen jusqu'au 31. 5. 2016	Rédactrice francophone du Magazine Aide et Soins à Domicile	50 %
Rudolf Gafner jusqu'au 30. 4. 2016	Rédacteur en chef du Magazine Aide et Soins à Domicile	80 %
Séverine Gay	Responsable Administration/Organisation de congrès	70 %
Pierre Gumy à partir du 1. 9. 2016	Rédacteur francophone du Magazine Aide et Soins à Domicile	50 %
Francesca Heiniger*	Responsable Communication/Marketing	80 %
à partir du 1. 6. 2016		
Patrick Imhof*	Responsable Politique et bases	80 %
à partir du 1. 8. 2016		
Cornelis Kooijman*	Responsable Qualité/eHealth	80 %
	Secrétaire centrale adjoint à partir du 1. 5. 2016	
Isabel Küffer*	Responsable Communication/Marketing	80 %
jusqu'au 31. 5. 2016		
Ursula Ledermann Bulti*	Responsable Formation	90 %
Silvia Marti Lavanchy* jusqu'au 31. 5. 2016	Responsable Politique et bases Secrétaire centrale adjointe	70 %
Aziz Moudi	Administration	90 %
Lisa Pesenti	Adjointe Communication/Marketing	60 %
Nadia Rambaldi à partir du 1. 5. 2016	Responsable de la rédaction du Magazine Aide et Soins à Domicile	80 %
Nina Roschi	Assistante Administration/Organisation de congrès	80 %

*Membre de la direction

Mandats externes

Pro Office/Jeanette Glauser, Eva Hofer	Comptabilité	Bienne
Françoise Taillens	Traduction allemand-français	Berne

Commissions et groupes de travail

37

- État 31. 12. 2016
- CC = Comité central
- SC = Secrétariat central

Commission de la formation

Rahel Gmür (direction, CC), Sandrine Fellay Morante (GE), Karin Hirschle (LU), Max Moor (AG), Valérie Vouillamoz (VS), Franziska Zeller (TG), Ursula Ledermann Bulti (SC)

Groupe de travail Communication

Gabriela Winkler (direction, CC), Thomas Jeiziner (ZH), Valérie Vouillamoz (VS), Dominik Weber (SG), Erika Wüthrich (BE), Francesca Heiniger (SC), Lisa Pesenti (SC)

Rédaction élargie Magazine Aide et Soins à Domicile

Nadia Rambaldi (direction, SC), Militza Bodi (GE), Annemarie Fischer (ZH), Pierre Gumy (SC), Francesca Heiniger (SC), Christa Lanzicher (TG), Stefano Motta (TI)

Commission de rédaction Magazine Aide et Soins à Domicile

Gabriela Winkler (direction, CC), Peter Mosimann (CC), Erich Pfäffli (CC), Nadia Rambaldi (SC), Francesca Heiniger (SC), Marianne Pfister (SC)

Groupe de pilotage Stratégie de marque

Gabriela Winkler (direction, CC), Rahel Gmür (CC), Lorenz Hess (CC), Peter Mosimann (CC), Walter Suter (CC), Thomas Jeiziner (ZH), Valérie Vouillamoz (VS), Francesca Heiniger (SC), Marianne Pfister (SC)

Commission spécialisée Soins pédiatrique à domicile

Marianne Pfister (direction a.i, SC), Thomas Engeli (TG), Eva Gerber (ZH), Mariette Meuter (BE), Helene Meyer-Jenni (LU), Catherine Pilloud (VD), Josiane Seiler (VS), Lucia Vogt-Schmid (SO)

Groupe spécialisé Politique

Walter Suter (direction, CC), Rahel Gmür (CC), Lorenz Hess (CC), Peter Mosimann (CC), Patrick Imhof (SC), Marianne Pfister (SC)

Groupe de travail Manuel Finances – Comptabilité financière

Patrick Imhof (direction, SC), Gabriele Balestra (TI), Flavio Carbone (VD), Claudio Rabagliati (ZG), Werner Schnyder (SZ), Markus Schwager (ZH), Karin Schwarzenbach (AG)

Groupe de pilotage Etude «Prix coûtant de l'Aide et soins à domicile à but non lucratif»

Gabriele Balestra (CC), Rahel Gmür (CC), Peter Mosimann (CC), Patrick Imhof (SC)

Délégation chargée des tarifs AI/AA/AM

Marianne Pfister (direction, SC), Patrick Imhof (SC), Rahel Gmür (CC), Eva Gerber (ZH), Helene Meyer-Jenni (LU), Max Moor (AG)

Délégation chargée des négociations: convention administrative avec les assureurs

Peter Mosimann (co-direction, CC), Marianne Pfister (co-direction, SC), Gabriele Balestra (CC), Rahel Gmür (CC), Markus Reck (ASPS), Doris Ruckstuhl (ZG), Markus Schwager (ZH), Dominik Weber (SG), Patrick Imhof (SC)

Commission HomeCareData

Erich Pfäffli (direction, CC), Claudia Aufderegg (CC), Patrick Abt (ISPM, Université de Berne), Maria Gasser (ZG), Christina Gueninchault (GE), Annemarie Fischer (ZH), Florence Wilmes (BS), Esther Bättig (SC)

Groupe de pilotage RAI-HC

Alain Pécoud (direction, CC), Fabienne Cocchi (TI), Tatjana Erni (VD), Desirée Flückiger (SO), Christina Gueninchault (GE), Susanne Hagen (SH), Barbara Hedinger (LU), Nathalie Wellens (experte interRAI, voix consultative), Cornelis Kooijman (SC), Esther Bättig (SC)

Echange électronique des données

- **Forum Datenaustausch:** Marianne Pfister (SC)
- **Organe spécialisé Forum Datenaustausch:** Cornelis Kooijman (SC)

Délégation OdASanté

- **Comité:** Marianne Pfister (SC)
- **Groupe de pilotage Examens fédéraux dans le domaine des soins:** Ursula Ledermann Bulti (SC)
- **Groupes de travail:**
 - **Commission suisse pour le développement professionnel et la qualité de la formation Examen professionnel Soins de longue durée et accompagnement:** Max Moor (AG)
 - **Commission suisse pour le développement professionnel et la qualité d'aide en soins et accompagnement:** Elsbeth Liechti (ZH)
 - **Commission suisse pour le développement professionnel et la qualité de la formation d'assistant-e en soins et santé communautaire:** Ursula Ledermann Bulti (SC)
 - **Procédure de qualification ASSC:** Nina Bösch (LU)
 - **Commission de développement Plan d'études cadre Soins infirmiers ES:** Karin Zürcher (BE)
 - **Groupes de travail spécialisés pour examens fédéraux dans le domaine des soins**
 - **Oncologie et Palliative Care:** Janine Hatt (TG)
 - **Psychiatrie:** Esther Indermaur (ZH)
 - **Soins en gérontologie et psychogériatriques:** Silvia Lüdi (BE)
 - **Conseil en diabétologie:** Isabelle Farine (NE)

Association suisse des services d'aide et de soins à domicile

39

L'Aide et soins à domicile à but non lucratif est un pilier du système de santé et du social en Suisse. Depuis plus que vingt ans, l'ASSASD s'implique comme association faîtière pour le développement de la branche.

L'Association suisse des services d'aide et de soins à domicile est l'interlocutrice des autorités, des spécialistes de la santé et des medias. Elle représente les intérêts de l'Aide et soins à domicile à but non lucratif au niveau national et intercantonal auprès des instances politiques, des organisations partenaires et des assureurs.

Sur mandat de la Confédération, l'ASSASD assume la coordination de problématiques spécifiques entre les 26 cantons; celle-ci est indemnisée financièrement sur la base d'un contrat de prestations conclu avec l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS).

L'ASSASD regroupe 24 associations cantonales d'aide et de soins à domicile. 570 organisations d'aide et de soins à domicile leur sont rattachées et

exploitent un réseau de services d'aide et de soins à domicile répartis sur toute la Suisse. Les 35 500 collaboratrices et collaborateurs de l'aide et des soins à domicile (l'équivalent de 16 470 postes à plein temps) prennent en charge quelque 255 450 clients à leur domicile par année.

En tant qu'association de la branche, l'ASSASD s'engage pour le développement professionnel des prestations d'aide et de soins à domicile. Elle fait paraître des publications spécialisées et met à disposition des documents d'information.

L'ASSASD a été créée en 1995 suite à la fusion de l'Association suisse des organisations d'aide familiales (ASOAF) et de la Fédération suisse des services de santé communautaire (FSSC).



L'équipe du secrétariat central au Bürenpark à Berne. De g. à d.:
Lisa Pesenti, Cornelis Kooijman, Aziz Moudi, Pierre Gumy, Ursula Ledermann Bulti, Patrick Imhof, Nina Roschi, Francesca Heiniger, Séverine Gay, Nadia Rambaldi, Marianne Pfister.
Il manque: Esther Bättig



Association suisse des services d'aide et de soins à domicile (ASSASD)

Sulgenauweg 38, 3007 Berne

Tél. 031 381 22 81

info@spitex.ch

www.aide-soins-domicile.ch

Impressum

Rédaction: Lisa Pesenti, ASSASD, Berne

Traduction: Françoise Taillens

Layout: Pomcanys Marketing SA, Zurich

Corrections: Ilse Rimoldi

Impression: Stutz Medien AG, Wädenswil